



on divorce, nous sommes propriétaires : qui garde la maison?

Par **KESSAI**, le **21/12/2010** à **18:56**

Bonjour,rrrrNous sommes devenus, mon mari et moi, propriétaires d'une maison en Avril 2010, dans laquelle nous avons emmenagé fin Mai 2010, En juillet nous sommes partis en vacances, puis en Septembre 2010, il demande le divorce en quittant le domicile conjugal, je n'ai rien compris à la chose, car non préparée.rnJe suis restée dans notre maison avec nos 2 jeunes enfants, je travaille à temps plein, quels sont mes risques pour la suite, qui garde la maison (sachant que nous avons eu un crédit quasi total), nous avons signé ensemble chez le notaire, donc nous sommes tous les deux propriétaires, en aucun cas je voulais divorcer. Il a choisi de partir, et même, pendant la période de sa requête il s'est repris des vacances pour 3 semaines (vacances scolaires), et j'ai gardé les enfants. Merci de me répondre assez rapidement.

Par **mimi493**, le **21/12/2010** à **19:34**

Allez voir un avocat, obligatoire pour un divorce.rnQui garde la maison, ça dépend de ce que vous allez demander, si vous pouvez racheter sa part à votre mari, si vous pouvez prétendre à une prestation compensatoire (qui pourrait être sa part de la maison), si vous pouvez payer le crédit seul etc.